

Châteauneuf
en Thymerais

MAIRIE



de NOUS à VOUS...

N°18

Août / Sept. 2023

Bulletin Municipal de la Ville de Châteauneuf-en-Thymerais



EN BREF !

- ◀ Le Bilan Mi-mandat P.4-5-6
- ◀ Harcèlement scolaire P.8-9
- ◀ Agenda des événements P.13

L'ÉDITO



Chères Castelneuviennes, Chers Castelneuviens,

Nous voici à mi-mandat et comme nous nous y étions engagés, mon équipe municipale et moi-même, nous souhaitons vous présenter un bilan des réalisations de ces trois premières, années, réalisations parfois retardées par les deux années de pandémie. Beaucoup d'autres projets nous attendent encore.

Tous les travaux réalisés en matière de parkings, d'accueil, d'éclairage, de stade, réfection de bâtiments publics, investissements en locaux, sont autant de réussites et d'atouts pour notre commune pour le bien vivre à Châteauneuf et qu'elle retrouve de l'attractivité. **Gérard MOREAU vous en dira plus dans cette édition sur les travaux menés par sa commission tout comme celle de Suzanne GAULT sur la sécurité.**

La culture et les animations en ville ne sont pas en reste, vide-greniers, marchés de Noël, marchés en ville, les salons, les expositions, les animations culturelles ont été nombreux, pour vous faire une meilleure idée de ce qui a été réalisé, de même, les adjointes Marie-Christine JUILLET et Géraldine JAMBON vous font part dans ce numéro de leurs rétrospectives avec le travail réalisé en commission.

Tous les projets entrepris se réalisent au fur et à mesure, il nous faut être patient, comme pour le versement des subventions.

De même, **la commission communication a beaucoup œuvré en vous présentant le « Nous à Vous » régulièrement ainsi qu'une information permanente aux administrés, Serge DERUET veille à être présent sur toutes les actions locales.** La commission sociale animée par Michèle TROUTOT œuvre régulièrement au bien-être des demandeurs.

La révision de notre PLU est en cours, une réunion publique a été organisée le 7 juillet dernier à la salle des fêtes en présence de deux cabinets d'experts et un public intéressé. Les Castelneuviens seront consultés pour avancer dans ce dossier tourné, pour notre commune, vers des projets d'habitat équitable et structurant.

Le 14 juillet aura tenu toutes ses promesses, réunis pour une fête nationale organisée par la commission animation, nous avons pu profiter des manèges installés rue de la république, du feu d'artifice tiré depuis le stade HOUDARD, suivre la retraite aux lampions et un repas festif à la salle des fêtes.

Au risque de me répéter, nous constatons toujours des nombreuses incivilités, déchets sur la voie publique, dégradations des biens publics et des plantations, cambriolages. Des plaintes ont été déposées en conséquence. Je souhaite que chacun fasse montre de civisme, d'éducation et prenne ses responsabilités s'il est témoin de ce genre d'action.

Je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances et prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire - Jean-Louis RAFFIN

CHÂTEAUNEUF EN THYMER AIS de NOUS à VOUS...

N°18 - AOÛT-SEPTEMBRE 2023

Publication de la mairie de Châteauneuf-en-Thymerais

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean Louis RAFFIN

COMITÉ de RÉDACTION : Serge DERUET, Adjoint au Maire,
chargé de la communication, Fanny IAZZOURENE
et l'équipe municipale.

Contact : vieassociative@chateauneuf-en-thymerais.fr

Mise en page et photo de couverture : Claire de Lune

Impression : Européenne de Médias

28170 Châteauneuf-en-Thymerais Tirage : 1 400 ex sur papier PEFC

Retrouvez-vous !

SUR FACEBOOK OU SUR NOTRE SITE INTERNET
& PANNEAU POCKET

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le lundi de 13h30 à 17h00. Fermé le matin

Du mardi au vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h00

La mairie sera ouverte un samedi matin sur deux
de 9h30 à 12h00.

2, rue Hubert Latham

28170 CHÂTEAUNEUF-EN-THYMER AIS

Tél. : 02 37 51 08 18

mairie@chateauneuf-en-thymerais.fr

SOMMAIRE

- ◀ L'édito du maire P. 2
- ◀ Bilan à Mi-mandat P. 4-5-6
- ◀ Embellissement de la Ville P. 7
- ◀ SOCIÉTÉ - Harcèlement scolaire P. 8 & 9
- ◀ Infos Sport > 2024 P. 10
- ◀ InfosHistoire - Atelier coiffure P. 11
- ◀ Tous en Forêt P. 12
- ◀ Agenda de la Rentrée P. 13
- ◀ Agenda - Loisirs P. 14
- ◀ Agenda - Rando - Bien-être P. 15
- ◀ Agenda - Divers & Loisirs P. 16

que s'est-il passé ?
depuis
la dernière fois
EN IMAGES
et que va t-il arriver ?

SOCIÉTÉ

HARCÈLEMENT
SCOLAIRE



ASSOS

LE FORUM



SPORTS

LES JEUX
SUR 1 JOURNÉE



LA FÊTE

14 JUILLET



EN VILLE

FLEURISSEMENT
BILAN
MI-MANDAT





BILAN à MI-MANDAT

{ COMMISSION CULTURE }

Marie Christine JUILLET

Depuis 3 ans, la commission culture travaille à **faire connaître l'histoire de Châteauneuf à travers notamment la participation aux journées du Patrimoine et en publiant régulièrement des articles dans le magazine municipal.**

Des travaux de restauration ont été réalisés sur les anciens vitraux de la mairie, et sur un tableau de notre église. D'autres sont en projet pour préserver ses précieux éléments de notre passé.

Les 2 éditions du salon du livre «LECT'HEURES» ont connu un franc succès et nous travaillons déjà avec nos

bibliothécaires, Anne et Céline, sur l'édition 2024 qui devrait avoir lieu en mars.

Notre médiathèque, forte de plus de 500 adhérents, présente des animations et expositions tout au long de l'année et nous avons installé 2 boîtes à livres Place St Clair et Place du marché qui sont, elles aussi, très fréquentées.

L'an passé, nous avons pu proposer aux Castelneuviens **la très belle pièce de théâtre «Roméo et Juliette»**, 2 autres pièces, dans un registre plus léger, sont au programme dans les mois à venir **«Croque-Monsieur»** de Marcel Mithois

et **«Les œufs de l'autruche»** d'André Roussin.

Notre école de musique dirigée par Jean Frédérique Lefebvre attire de plus en plus d'élèves et elle accompagne régulièrement avec l'harmonie municipale nos manifestations officielles ou festives. **Un concert de l'Orchestre Départemental d'Eure et Loir est prévu au printemps.**

Nous essayons que chaque castelneuvien puisse trouver dans notre commune tout au long de l'année des activités culturelles, festives et sportives qui lui conviennent.



{ COMMISSION AFFAIRES SOCIALES } PERSONNES AGEES, CIMETIERE, CCAS

Michèle TROUTOT

De février à octobre 2021, plus de 700 castelneuviennes et castelneuviens ont pu se faire vacciner contre le covid en appelant le CCAS.

En 2023, mise en place de l'assurance communale,

L'année 2020, en raison du Covid, le repas annuel de nos aînés de plus de 70 ans a été remplacé par un colis de gourmandises

2021 et 2022 en octobre repas animés qui ont remporté un vrai succès.

Pour 2023, retenez ces dates, jeudi 19 octobre à partir de 14 h 30, concert goûter chanson, dans le cadre de la semaine bleue.

Dimanche 22 octobre à partir de 12 h 30 repas des aînés, gratuit pour les castelneuviens de plus de 70 ans (ambiance guinguette)

A partir de septembre, mise en place d'un service de transport pour les aînés, courses, rendez-vous dans la commune uniquement, service rendu par un bénévole CCAS.

Pour tous renseignements ou inscriptions, appeler Michèle Troutot au CCAS au n° 06 07 17 50 79



AFFAIRES SOCIALES

125 demandes de logement ont été présentées en commission, 40 ont été retenus, c'est malheureusement peu compte tenu du nombre de dossiers enregistrés en mairie.

CIMETIÈRE

Dans les deux cimetières, mise en place d'une signalétique, bornes à chaque division, numérotation des allées, bien apprécié par les visiteurs.

Le Castel, construction d'un double ossuaire, en vue du relevage de 16 concessions déclarées abandonnées et dangereuses.

L'Orée des bois, construction de deux colombariums et d'un caveau provisoire.

Pour les deux cimetières, mise en place d'un horaire d'ouverture

Du 1^{er} mars au 30 septembre : 8 heures 19 heures

Du 1^{er} octobre au 28 février : 8 heures 17 h 30.

BILAN à MI-MANDAT



{ COMMISSION TRAVAUX }

Gérard MOREAU

1 - ECLAIRE PUBLIC 1^{ÈRE} TRANCHE

Passage en Led : rues Emile Vivier, Maurice violette, Jean Jaurès, Hubert Latham, Jean Moulin et Gal De Gaulle. Allumé toute la nuit avec une baisse de l'intensité à 50% entre 23h et 5h.

2 - MAIRIE - Réfection de la toiture de l'ancien bâtiment.

3 - COLLÈGE Mise en sécurité rue du chemin de fer. Mise en sens unique de la voie entre la rue des Bruyères et la rue Emile Vivier. Interdiction de stationner devant le collège et matérialisation d'arrêts minute.

4 - RUE DU POINT DU JOUR

Effacement des réseaux aériens avec passage en Led de l'éclairage. Modification du réseau eau potable qui traversait le terrain de l'ancien château d'eau pour se raccorder bd Langlois.

5 - ÉCLAIRAGE PUBLIC 2^{ÈME} TRANCHE

Passage en Led ZI St Arnoult et des rues de l'Eglise, de la Lune et du Pont de la Vierge. Eteint entre minuit et 5h.

6 - PARKING DE LA POSTE

Agrandissement du parking et réfection en totalité.

7 - AIRE DE CAMPING CAR

Création d'une aire de camping-car de 9 emplacements aménagés avec vidange, eau potable, électricité, Wi-Fi, tables de pique-nique et terrain de boules.

8 - RUE DU POINT DU JOUR TROTTOIRS

Etude pour réalisation de trottoirs et aménagement de sécurité Des problèmes de limites de propriété sont apparus entre le village chêne de Lorette et la commune ce



qui a retardé le projet. Un accord a été trouvé. Les travaux pourront être réalisés pour la fin de l'année.

9 - BOULEVARD JEAN JAURÈS

Réfection du trottoir et mise en place de jardinières.

10 - ANGLE RUE DE L'EGLISE HUBERT LATHAM (ancien Charly s bar)

Aménagement trottoir et espaces verts

11 - ECLAIRAGE PUBLIC 3^{ÈME} TRANCHE

Rue Pierre Brossolette Passage en Led avec remplacement des mâts vétustes. Eteint entre minuit et 5h.

12 - SALLE DES FETES

Réfection de la toiture avec mise en place d'une isolation en polyuréthane. Mise en place planning chauffage ce qui nous a permis une économie de 30%.

13 - ANCIENNE PERCEPTION

Etude pour transformation en Maison Médicale. En attente de subventions.

14 - SQUARE DE LA LIBERATION

Remplacement du toboggan et mise en place de sol souple sous les jeux.

15 - AMENAGEMENT DE LA PAJOTTERIE

Réfection du terrain de football en gazon synthétique et aménagement d'une aire



d'évolution au pourtour.

16 - RESERVOIR EAUX PLUVIALES PAJOTTERIE

Récupération des eaux pluviales du collège et du drainage du stade dans une cuve de 20 000l pour arrosage des espaces fleuris de la commune.

17 - RUE DU CHEMIN DE FER

Aménagement d'un trottoir et espace verts entre la rue des bruyères et le lotissement des 4 frères.

18 - TERRAIN DE TENNIS

Réfection des clôtures des terrains à la Pajotterie.

19 - TERRAIN DE PETANQUE

Pose d'une clôture et passage en Led de l'éclairage.

20 - SALLE DE MUSIQUE

Raccordement des eaux usées et aménagement d'un WC handicapé Nous allons remplacer aussi les radiateurs électriques très énergivores. Au passage raccordement de la maison du bridge.

21 - RUE DROUAISE

Effacement des réseaux aériens avec passage en Led de l'éclairage

22 - AMÉLIORATION DU FLEURISSEMENT DE LA VILLE

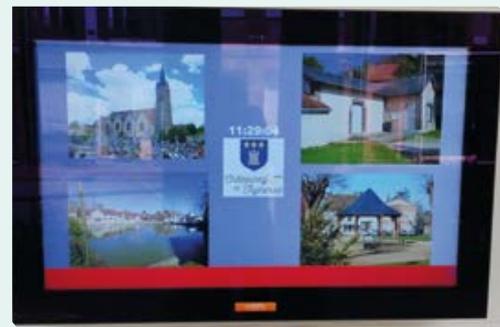
23 - EGLISE

Réfection des chéneaux, réparation couverture clocher réparation de la cloche, Reprise de l'entrée par un tailleur de pierres. Vitraux.

{ COMMISSION COMMUNICATION }

Serge DERUET

Au début du mandat le bulletin municipal a été modifié et a donné naissance à Châteauneuf-en-Thymerais « De NOUS à VOUS ». Le guide des associations est devenu le guide pratique du Castelneuvien puisqu'en plus des informations concernant les associations, y figure aussi tous les renseignements relatifs aux services disponibles sur la commune.



Au niveau de la communication un nouveau panneau lumineux plus moderne a été installé Bd Jean Jaurès et un autre pour toutes les informations administratives fixé sur la façade du bâtiment principal de la mairie.



BILAN à MI-MANDAT

{ COMMISSION FÊTES }

Géraldine Jambon

Trois années de fêtes et animations organisées par notre commission.

Qu'avons-nous fait depuis juin 2020 :

- Le marché bi hebdomadaire du dimanche matin
- La chasse aux œufs (Pâques)
- La Saint Patrick
- Les vide-greniers
- La fête de la musique
- Le salon de la femme
- Le salon des artisans
- Le 14 juillet
- Le marché de Noël

Nous avons encore beaucoup d'autres idées pour les trois ans à venir, d'avance, nous vous remercions pour votre participation à tous ces événements.

Je tiens aussi à remercier toute mon équipe pour leur investissement à l'organisation de chaque événement. Au plaisir de vous voir !



{ COMMISSION SECURITÉ/ACCESSIBILITÉ }

Suzanne GAULT

SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS :

Réfection et remise aux normes des WC, au square place de la libération

Participation financière à la Création d'un terrain de jeux pédagogique arboré (école Coursaget) et restructurations des clôtures des écoles pour la protection des enfants en milieu scolaire.

Création d'un WC PMR en cours à l'Ecole de Musique

Suivi des dossiers sécurité du collège avec l'aménagement PMR.

Suivi du dossier salles omnisports dans le cadre de la sécurité et de l'aménagement PMR

> 7 passages de commission de sécurité ont été réalisés au cours 2021-2022 pour les bâtiments publics et 3 privés.

Bilans des dossiers PMR pour les structures publiques

> 32 dossiers accessibilité commerces et entreprises

> 30 dossiers enseignes

> 32 dossiers sécurité incendie

Contrôles et suivis de tous les bâtiments communaux en matière de sécurité et d'accessibilité

> 46 poteaux d'incendie actuellement implantés sur la commune de Châteauneuf dont 2 nouveaux au cours de l'année 2021-2022 (Rue Pierre Brossolette : remplacement ; rue Drouaise accès impasse du printemps).

SÉCURITÉ INCENDIE :

Entretien et suivi des poteaux et bouche d'incendie (débit, pression, emplacement, peinture, orientation, accès) effectués par la société SUEZ.

Recherche en cours afin de déterminer certaines anomalies observées par la baisse de pression et de débit des poteaux et bouches incendie.

Aide à l'élaboration des dossiers des nouveaux commerces implantés sur la commune et maintien de la conformité des structures commerciales, industrielles et locatives.

LOI ALUR :

Interventions et médiations sur des logements vétustes voir insalubres à la suite de différentes plaintes émises par des locataires intervention en termes d'hygiène également.

VOIRIES :

A ce jour, 47 passages piétons sont aux normes dans le cadre PMR

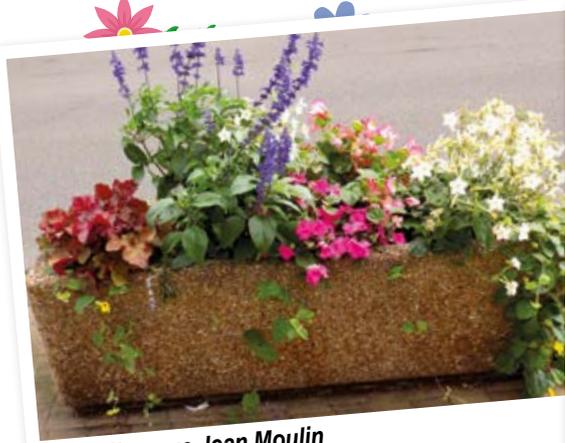
> Création de 2 parkings PMR parking de la Poste

> Mise en place de canisettes réparties sur la ville.



/ INFOS - EN VILLE /

Embellissement de la ville



Jardinière rue Jean Moulin



Jardinière Bd Jean Jaurès



Enseigne de la bibliothèque



Le calvaire

Un gros travail a été fourni par nos services techniques pour le fleurissement de notre commune et ceci malgré les restrictions d'eau.

Pour cela la commune utilise les réserves d'eau existantes et lors des travaux du stade de la Pajotterie une nouvelle citerne d'une capacité de 20 000 litres a été installée, ce qui était primordial en ces temps de sécheresse.

L'enseigne, le blason et les papillons ont été réalisés par Edouard Massol, un des agents du service technique de la Ville.



Rond-point voie nouvelle



Rond point Bd Jean Jaurès



Rond-point à l'entrée route du Mans



FAITS DE
SOCIÉTÉLe harcèlement scolaire...
on en parle..

Le harcèlement est défini comme étant une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

À l'école, elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves qui se fondent sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques d'une personne qui ne peut se défendre (l'apparence physique, le sexe, le handicap, un centre d'intérêt original, etc.).

Ce rapport de force et de domination, ainsi que la régularité des agressions dans le temps, participent à l'isolement de la victime.

LES 3 CARACTÉRISTIQUES DU HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle alors d'harcèlement.

1

LA VIOLENCE

C'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- **L'APPARENCE PHYSIQUE** (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- **LE SEXE, L'IDENTITÉ DE GENRE** (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- **UN HANDICAP** (physique, psychique ou mental)
- **UN TROUBLE DE LA COMMUNICATION** qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)
- **L'APPARTENANCE À UN GROUPE SOCIAL OU CULTUREL PARTICULIER**
- **DES CENTRES D'INTÉRÊTS DIFFÉRENTS**

2

LA RÉPÉTITIVITÉ

Il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

Le harcèlement revêt des aspects différents en fonction de l'âge et du sexe

LES RISQUES DE HARCÈLEMENT SONT PLUS GRANDS EN FIN D'ÉCOLE PRIMAIRE ET AU COLLÈGE.

Si le harcèlement touche des élèves en particulier, il s'inscrit dans un contexte plus large qu'il est indispensable de prendre en compte.

Le harcèlement se développe en particulier :

- *Lorsque le climat scolaire de l'établissement est dégradé* : les adultes doivent créer les conditions pour que l'ambiance dans l'établissement soit propice à de bonnes relations entre les élèves et entre les adultes et les élèves.
- *Lorsque les situations de harcèlement*

3

L'ISOLEMENT DE LA VICTIME

La victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement et dans l'incapacité de se défendre.

sont mal identifiées par l'équipe éducative : il est indispensable que les parents et les élèves ne soient pas démunis face au signalement d'une situation de harcèlement et que les sanctions soient adaptées et éducatives.

A VOTRE ÉCOUTE

> **ÉLÈVES, PARENTS, professionnels, pour signaler une situation d'HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES** : appelez le

30 20

(service et appel gratuits)

> En cas de **CYBERHARCÈLEMENT** : contactez le

30 18

(gratuit, anonyme et confidentiel)

LE PROGRAMME PHARE

C'est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers :

1. MESURER LE CLIMAT SCOLAIRE.
2. PRÉVENIR LES PHÉNOMÈNES DE HARCÈLEMENT.
3. FORMER UNE COMMUNAUTÉ PROTECTRICE DE PROFESSIONNELS ET DE PERSONNELS POUR LES ÉLÈVES.
4. INTERVENIR EFFICACEMENT SUR LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT.
5. ASSOCIER LES PARENTS ET LES PARTENAIRES ET COMMUNIQUER SUR LE PROGRAMME.
6. MOBILISER LES INSTANCES DE DÉMOCRATIE SCOLAIRE (CVC, CVL) ET LE COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ, À LA CITOYENNETÉ ET À L'ENVIRONNEMENT.
7. SUIVRE L'IMPACT DE CES ACTIONS.
8. METTRE À DISPOSITION UNE PLATEFORME DÉDIÉE AUX RESSOURCES.

En pratique, des actions sont mises en place tout au long de l'année scolaire comme :

- la formation d'une communauté protectrice autour des élèves : cinq personnels ressources (au minimum) par collège et par circonscription du 1er degré sont formés à leur prise en charge des situations de harcèlement via la méthode de la préoccupation partagée (MPP). Cette méthode non blâmante, se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation. Cette méthode se révèle efficace dans le traitement de la très grande majorité des situations rencontrées ;



- la rédaction et la mise en œuvre d'un **protocole de prise en charge des situations de harcèlement** ;
- 10 heures d'apprentissages par an, du CP à la 3^e, consacrées à la **prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales des élèves** ;

- la **sensibilisation des familles et des personnels** ;
- la **formation d'élèves ambassadeurs** (dans les collèges).

Trois temps fort viennent rythmer cette mobilisation :



- La **Journée nationale de lutte contre le harcèlement**
- Le **Prix Non au harcèlement**
- Le **Safer Internet Day**

Le **programme pHARe** est pérenne. Les écoles élémentaires et les collèges qui, après deux ans de mise en œuvre, souhaitent encore approfondir leur travail sur le climat scolaire, pourront passer au niveau «pHARe 2» pour les trois années suivantes, un niveau de labellisation plus exigeant qui inclura la passation d'une enquête locale de climat scolaire.

Quelles sont les peines encourues en cas de harcèlement scolaire ?

Les coupables de faits de harcèlement scolaire âgés de plus de 13 ans risquent une peine de prison allant d'un an (sans circonstance aggravante) à 3 ans (avec circonstances aggravantes), et une amende allant de 15000 euros à 45000 euros. Aussi, le nombre de circonstances aggravantes détermine la peine encourue, notamment si la victime est âgée de moins de 15 ans, si l'auteur des faits connaissait sa vulnérabilité (handicap physique ou mental, maladie), si le harcèlement a conduit la victime à plus de 8 jours manqués à l'école ou si le harcèlement a été commis sur internet.

**MIEUX RÉAGIR ET MIEUX PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE
À L'ÉCOLE (actujeunes.fr)**



Journée des jeux

Cette journée organisée par le Comité Départemental Olympique avec le concours de la Commune labellisée Terre de Jeux et l'AST OMNISPORTS a été un succès.

Sur la Place du Marché du centre-ville transformé en mini stade multisports, près de 100 enfants ont pu pratiquer et découvrir des activités sportives proposées par 5 ateliers, le badminton, le tennis de table, le football, le handball

et enfin la boxe.

Des animations toute la journée, un comité d'accueil et d'information du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) pour les parents accompagnants, des stands d'information sur les pratiques, des éducateurs sportifs bénévoles ont pu ainsi faire de cette journée une grande réussite !

La mascotte de la journée des jeux a pu suivre les enfants dans leurs parcours,

un quizz à la main, tous ont pu goûter les joies du podium et de la remise de cadeaux « olympiques » !

Bravo à tous les élus bénévoles présents pour le montage et le démontage des installations, le matin et le soir, merci aussi aux bénévoles des sections présents et sans oublier l'antenne du Bar des Sports qui a assuré la restauration sur le pouce et la boisson fraîche en cette journée très chaude !



La journée portes ouvertes de l'AST Gym volontaire

Durant cette journée du 24 juin, environ 80 personnes sont venues participer, découvrir les différentes activités sportives proposées et dispensées par Christelle, la seule et l'unique animatrice de la Gym Volontaire.

Au programme : Initiation Marche Nordique, Bungy Pump, Fit'Stick, danse folklorique, Rythm & Body Sculpt, Step et Stretching.

Entre ces différentes activités, les visiteurs ont pu découvrir les matériels utilisés durant les cours, sous forme de challenges.

Tous les participants sont repartis avec un petit souvenir.

Une journée réussie, très conviviale, organisée et menée de main de maître et de A à Z par Christelle.



/ INFOS - HISTOIRE - JEUNESSE - SANTÉ /

Un calvaire... qui n'en est pas un !!!

Quand vous prenez la direction de Dreux, à la sortie de la ville, vous pouvez voir sur votre gauche un monument : « le CALVAIRE ».

Il apparaît déjà sur le cadastre napoléonien mais depuis combien de temps était-il là ?

Qui l'avait fait ériger et à quelle occasion ?

La réponse toute simple se trouvait dans un article rédigé par l'Abbé Pierre ROGER curé de Châteauneuf de 1753 à 1829. Il avait fui la France durant la Révolution et était revenu à Châteauneuf en 1802 trouvant l'église en piteux état.

Il écrit « ...en 1803, avec une quête que j'ai faite dans la ville, on a fait ériger le Calvaire : la place avait été profanée par l'autel de la prétendue Raison, de l'anarchie républicaine...

Un calvaire se compose généralement de 3 croix rappelant la crucifixion du Christ et des 2 larrons. On peut en admirer de nombreux de ce type en Bretagne.

Notre « calvaire » à nous est donc une simple croix mais nous ne le débaptiserons pas pour autant !



Atelier coiffure

Arrivée au salon Atelier Coiffure en septembre 2022 à chateauneuf en thymerais, Flora a pris son apprentissage très à cœur avec Maxime Cochet, son patron et maître d'apprentissage. Ils ont travaillé ensemble sans compter, le soir après la fermeture du salon et les week-ends, pour préparer le **concours du Meilleur Apprenti de France**. Avec cet entraînement acharné et grâce à cette force et à sa motivation, **Flora Carcel décroche, aujourd'hui sa médaille d'or départementale ainsi qu'une seconde médaille d'or régionale**. **Souhaitons-lui bonne chance pour la suite de sa carrière.**

Atelier coiffure - Chateauneuf en thymerais.

FICHE IDENTIFICATION DES PATIENTS SANS MÉDECIN TRAITANT



CPTS NORD-OUEST DE L'EURE ET LOIR

La **CPTS NOEL (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Nord-Ouest de l'Eure-et-Loir - association regroupant des professionnels de santé libéraux)** propose une fiche d'identification qui permettra de prendre connaissance et de quantifier le nombre de patients sans médecin traitant sur le territoire de la CPTS.

L'objectif de cette fiche est de réduire le nombre de patients sans médecin traitant et d'améliorer la qualité de la prise en charge.

Cette fiche permettra de prioriser les patients dans la

recherche de médecin traitant en fonction des pathologies et de la disponibilité des médecins généralistes.

!! Nous ne pouvons pas nous engager à ce que tous les patients aient un médecin traitant à la suite de cette enquête.



Nous vous invitons à flasher le QR Code ci-contre qui vous orientera vers le site internet de la CPTS NOEL où vous trouverez cette fiche à remplir et à nous renvoyer par mail à l'adresse : acesmedecintraitant@gmail.com

Retrouvez cette fiche auprès du service «France Services» ou à l'accueil de votre mairie.



LA POUPONNIÈRE 28

Restauratrice en artisanat d'art, Mme Soulef AMI a créé depuis peu sa micro-entreprise « la Pouponnière 28 ». Cette artiste restaure les anciennes poupées de la 1^{ère} moitié du 20^{ème} siècle (en bois, porcelaine.)

Ces poupées devenues de collection sont très souvent vendues en salle des ventes de Chartres spécialisée dans ce type d'objets. Un simple coup de cœur pour une poupée de 1920 a éveillé sa curiosité et a déclenché cette passion qui ne la quittera plus.

« Il n'y a pas de diplômes, ce métier s'apprend sur le tas. Je suis autodidacte, la technique transmise est toujours la même », m'indique-t-elle. Itinérante, on peut également la retrouver sur les marchés, les expositions. Elle s'adresse principalement aux particuliers, aux collectionneurs pour revaloriser et restaurer les poupons. Elles ne sont qu'une dizaine à faire ce métier dans toute la France et Mme AMI est la seule dans le département d'Eure et Loir.

Son site internet est opérationnel depuis avril et vous y trouverez tous les tarifs

Vous pouvez également la contacter via sa page Facebook : La Pouponnière

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100089255693264>



La Pouponnière 28
lapouponniere28.fr

INVITATION ONF : Réservez votre journée !



Réchauffement climatique, accueil du public, protection de la biodiversité, coupes d'arbres, mobilisation de bois, métiers et actions de l'ONF...

Face aux questions qui se posent sur les forêts, leur avenir et leur gestion,
les forestiers de l'ONF sont sur le terrain.

Mercredi 27 septembre, nous serons **Tous en Forêt !**

Cette grande opération nationale d'accueil et de partage avec le public, les riverains et acteurs du territoire, à lieu pour la seconde année consécutive en Val-de-Loire.

Les forestiers et l'ensemble des personnels ONF vous invitent à venir les rencontrer en **forêts domaniales de Chinon, Blois, Orléans, et Châteauneuf-en-Thymerais.**

Autour d'une visite commentée ou d'une activité, ils répondront aux questions posées sur le changement climatique et son impact sur les forêts, la gestion forestière, la biodiversité, les coupes d'arbres, les missions de l'Office, etc.

Une belle occasion pour vous de venir nous rencontrer et échanger !

Gratuits, ces rendez-vous s'adressent à tous les publics.

Pour y participer, rien de plus simple, il suffira de vous rendre sur l'un des points de rencontre proposés à 14h. Les points de rendez-vous seront communiqués à la rentrée.

→ **Tous en forêt avec l'ONF le 27/09/2023 : Bloquez la date dès maintenant !**

/ AGENDA - ASSOS / CULTURE À PARTAGER /



JOURNÉES DU PATRIMOINE

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Nos commerces d'hier et d'aujourd'hui...



FORUM des Associations

Samedi 2 Septembre 2023/2024

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS
INSCRIPTIONS
de 9H à 13H

SALLE DES FÊTES À CHÂTEAUNEUF

Avec la participation des services municipaux

ORGANISATION, INFORMATION : Mairie de Châteauneuf-en-Thymerais

www.chateauneuf-en-thymerais.fr ou 02 37 51 08 18

AGENDA
RENTRÉE 2023



~ AOÛT / SEPTEMBRE 2023 ~

Du 28 Août au 1^{er} Septembre
STAGE DE REMISE EN FORME
A L'AST GV CHAT 09

Samedi 2 septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS
Salles des Fêtes de 9h à 13h

Dimanche 10 Septembre
RANDONNÉE SOLIDAIRE EN FORÊT
à 10h Terrain de Pétanque

Dimanche 10 Septembre
VIDE-GRENIER
Parc de la Grande Noue

Samedi 16 et dimanche 17 septembre
JOURNÉE DU PATRIMOINE

Dimanche 24 Septembre à 15h
THÉÂTRE - CROQUE MONSIEUR

Mercredi 27 Septembre
TOUS EN FORÊT - ONF
Forêt Domaniale à 14h

~ OCTOBRE 2023 ~

Dimanche 1^{er} Octobre
RANDO VVT - VTTAE-GRAVEL - PAPA YANN
Maison de l'AST - Départ 10h

Du Vendredi 6 au dimanche 8 Octobre
SALON D'ART
Salle des Fêtes de 10h à 18h

Dimanche 15 Octobre
12^{ÈME} RANDONNÉE D'AUTOMNE
Maison de l'AST 8h - 8h30 - 9h30

/ AGENDA - LOISIRS - ART - CULTURE /

CROQUE-MONSIEUR

DE MARCEL MITHOIS
MISE EN SCÈNE "M'M LOZACH"
THÉÂTRE DE BOULEVARD



DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023 À 15H
Tarif plein 15€ - Tarif réduit 10€
Salle des fêtes de Châteauneuf-en-Thymerais
606 avenue de la République 28170 Châteauneuf-en-Thymerais

Point de vente billetterie en ville :
Boutique - Des Histoires de Fil - 53, rue Jean Moulin
Réservations et informations : 06 95 09 29 78
contact@centredartjeanrenelozach.com




SALON D'ART

SALLE DES FÊTES

DU VENDREDI 6 AU
DIMANCHE 8 OCTOBRE

DE 10H À 18H

vitrail Sculpture



**Entrée gratuite*

VIDE GRENIERS

PARC DE LA GRANDE NOË



DIMANCHE 10 SEPTEMBRE
...
**Restauration sur place*
...

Renseignements et inscriptions
02 37 51 08 18 ou 02 37 51 63 77
...
Fiche d'inscription disponible sur le site
BROCABRAC 28



ORGANISÉ PAR L.A.S.T.TIR

L'ADIL 45-28 VOUS INFORME

DÉMARCHAGE ET ARNAQUES !

BON À SAVOIR...

- Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est **strictement interdit** depuis la loi du 24 juillet 2020.
- En aucun cas, l'État, les collectivités locales (Région, Département, mairie), l'ADEME, l'Anah et bien-sûr l'ADIL ne démarchent directement les particuliers. Une personne qui vous dit être envoyée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

Les bons réflexes à avoir :

- Ne communiquez jamais de données personnelles comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires...
- Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement.

ATTENTION aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels.

ATTENTION enfin aux sites internet qui semblent être des sites institutionnels mais qui sont bien des sites commerciaux.

Si vous avez le moindre doute sur un site, un courrier, un appel téléphonique contactez-nous :

L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL) du Loiret et d'Eure-et-Loir - Espace Conseil France Rénov'
02 38 62 47 07

CONSEIL GRATUIT, NEUTRE ET PERSONNALISÉ



／ AGENDA - RANDOS - BIEN-ÊTRE ／

L'AST Marche organise le
15 OCTOBRE 2023



Café à l'accueil



12ème randonnée d'automne

3 parcours Fléchés	20 Km	12 Km	8 Km
Allure libre	Départ 8h00	8h30	9h30

Ravitaillement sur les 12 et 20 Km

Rendez-vous MAISON de l'AST
3 place du Calvaire
Châteauneuf-en-Thymerais

Participation : 4 €
Gratuit pour les moins de 12 ans

Inscription au 06 22 15 11 07
ou 06 84 41 06 51
Email : alaindouillard@neuf.fr

Verre de l'amitié à l'arrivée
apportez votre gobelet

Nos partenaires



Autonomie et partenariat ONF
Forêt Domaniale de Châteauneuf-en-Thymerais



Randonnée solidaire

Dimanche 10 Septembre 2023



Circuit en forêt de
Châteauneuf en Thymerais

Participation Libre
Inscriptions sur place

Parcours : 5 ou 10 KM
Départ du terrain de pétanque.
10h=>10KM, 11h=>5KM

Renseignements par mail :
contact@pourgreenquentin.org ou au 06.40.15.41.30
<https://www.pourgreenquentin.org/>

CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS



**RANDO VTT
VTTAE-GRAVEL
LA PAPA YANN**

AST CYCLO-SECTION VTT

DIMANCHE 01 OCTOBRE

4 PARCOURS DE 20 à 60 km Tarif : 6 €
+
PARCOURS FAMILLE 12 KM
DÉPART 10H



DÉPART DE 8H00 à 9H00 à la MAISON DE L'A.S.T.
ROUTE DE DREUX-RENS: 06 27 20 09 83



VENEZ BOUGER VOTRE BODY
Avec l'AST GV CHATO9

Stage de Remise en Forme
ouvert à toutes et à tous

Du 28 Août Au 1er Septembre

Lundi 20h45 - 21h45 : DOJO
Mardi 19h30 - 20h30 : RDV AU GYMNASÉ
Mercredi 19h30 - 20h30 : GYMNASÉ
Jeudi 19h30 - 20h30 : DOJO
Vendredi 19h30 - 20h30 : RDV AU GYMNASÉ

35€ La semaine

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT LE 21 AOÛT:
06.71.47.83.16
anne.mercier4@orange.fr

/ AGENDA - LOISIRS /

PROGRAMME DES ANIMATIONS AOÛT / SEPTEMBRE 2023

ANIMATION JEUX à la salle des fêtes :

de 14 à 17 heures

Mois d'août

Les jeudis 3 - 10 - 17 - 24 - 31

Mois de septembre

Les jeudis 21 - 28



REPAS DANSANT

Prix : 35 € adhérents, 40 € non adhérents

13€ après-midi seulement

14 septembre de 12 à 18 h 30

Animé par l'orchestre Patrick Caron

THÉ DANSANT

27 août de 14 h 30 à 18 h 30

Prix : 13 €

Animé par l'orchestre Franck Vilain

LOTO 14 h, le 26 août

Sortie d'une journée,

jeudi 7 septembre

Prix : 90 €

Déjeuner typiquement campagnard animé

+ animation dansante jusqu'à 17 heures

A la ferme du bout des Prés

Départ vers 10 h 30,

Le mardi 5 décembre, Prix : 129 €

Déjeuner croisière sur la seine

Suivi de la visite du musée Grévin

En cours d'inscription, mai 2024

Circuit 12 jours en Thaïlande

Renseignement et réservation auprès de

Michèle Troutot : 06 07 17 50 79

ou amitie.chateauneuf@gmail.com

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues
loin de la végétation
qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots dans
un cendrier et non au
sol ou par la fenêtre
de sa voiture



Réaliser ses travaux
loin de la végétation
et prévoir un
extincteur à portée
de main



Stocker les matériaux et
produits inflammables
(bois, bouteilles de gaz)
dans un abri fermé,
éloigné de l'habitation

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en appelant
le 112, le 18 ou le 114
(personnes malentendantes)
et tenter de localiser le feu
avec précision



S'abriter dans un bâtiment.
La voiture n'est pas un
endroit sûr car facilement
inflammable



Rester informé de
la situation et écouter
les consignes des secours
et/ou de la mairie

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

feux-foret.gouv.fr



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches



Préférez des activités
sans efforts

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

**EN PERMANENCE,
VENEZ RENCONTRER VOS ÉLUS**
le Maire et ses Adjoints reçoivent
sur-rendez-vous, s'adresser à la mairie :
téléphone 02 37 51 08 18



à très bientôt !

Le Conseil Municipal vous donne
rendez-vous fin SEPTEMBRE
pour un nouveau
CHÂTEAUNEUF EN THYMERAIS
de NOUS à VOUS...